



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – INTERNET

En vigueur au 01/01/2026

ARTICLE 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute commande de prestations de services suivantes :

- diagnostics immobiliers vente et location,
 - diagnostics avant travaux ou démolition,
 - audits énergétiques réglementaires ou volontaires,
- (ci-après les « Services »),

tel que proposés par la société Immomo Diag (ci-après le « Prestataire ») aux clients consommateurs non professionnels (ci-après le « Client ») sur ses sites internet accessibles notamment à l'adresse suivante :

<https://immomodiag.com>

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur les sites précités et/ou dans les devis communiqués au Client avant toute commande.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service relèvent de la seule responsabilité du Client.

Le fait, pour le Client, de valider une commande en ligne, de signer un devis ou un ordre de mission vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Coordonnées du Prestataire :

Immomo Diag

Capital social : 6 000,00 euros

Immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 894 837 103

Adresse : 173 RUE SAINT-DENIS 93100 MONTREUIL

Email : contact@immomodiag.com

Téléphone : 06 22 87 88 33



Des droits de douane ou autres taxes locales ou étatiques peuvent être exigibles selon le pays de résidence du Client. Ils restent à la charge exclusive du Client.

ARTICLE 2 – Prix

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande par le Prestataire.

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC). Ils peuvent être détaillés hors taxes (HT) à titre informatif.

Le prix comprend :

- la réalisation de la mission définie au devis ou à la commande,
- la rédaction et la mise à disposition des rapports correspondants.

Le prix ne comprend pas, sauf mention contraire :

- d'éventuels frais de déplacement spécifiques (au-delà d'un certain périmètre),
- des prestations complémentaires non prévues au devis initial (visites supplémentaires, investigations destructives, etc.), qui feront l'objet d'un devis distinct ou d'un avenant.

Les tarifs tiennent compte des éventuelles remises consenties par le Prestataire. Ils sont fermes et non révisables pour la durée de validité indiquée sur le devis ou sur le site.

Les devis établis par le Prestataire sont en principe valables pendant une durée d'1 mois, sauf mention différente portée sur le devis.

ARTICLE 3 – Commandes

3.1. Demande de devis et information préalable

Le Client peut demander un devis :

- via les formulaires disponibles sur le site internet,



- par téléphone,
- par email.

Le Prestataire adresse au Client un devis ou un ordre de mission mentionnant notamment :

- l'identification du bien,
- la liste des diagnostics / audits à réaliser,
- le prix TTC,
- les éventuels frais supplémentaires,
- les modalités d'exécution (délai indicatif, besoin d'accès aux locaux, documents à fournir),
- la présence ou non d'une demande d'exécution avant la fin du délai légal de rétractation (cf. article 6).

3.2. Formation du contrat

La commande est réputée définitive :

- à la date de validation en ligne par le Client (case à cocher et clic de validation) lorsque la commande est passée directement sur le site,
ou
- à la date de signature manuscrite ou électronique du devis ou de l'ordre de mission par le Client,
ou
- à la confirmation écrite du Client (email de « bon pour accord ») mentionnant expressément l'acceptation du devis ou de l'offre.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif à un paiement antérieur.

3.3. Paiement préalable à la remise des rapports

La visite sur site et la réalisation des constats peuvent intervenir avant tout paiement. La remise des rapports définitifs est en revanche subordonnée au paiement intégral du prix des Services, conformément à l'article 4.

Le Client reconnaît avoir été clairement informé de cette condition avant la validation de sa commande.

ARTICLE 4 – Conditions de paiement



Le prix des Services est payable :

- par carte bancaire via un système de paiement sécurisé,
- ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont communiquées au Client,
- ou par chèque établi à l'ordre du Prestataire, sous réserve d'encaissement effectif.

Sauf stipulation différente au devis, le paiement est exigible :

- au plus tard le jour de la visite sur site,
- ou
- au plus tard avant la mise à disposition des rapports définitifs par voie électronique ou postale.

Les paiements ne sont considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues.

En cas de non-paiement, le Prestataire se réserve le droit :

- de ne pas transmettre les rapports,
- de suspendre l'exécution de toute autre commande en cours,
- d'engager toute action de recouvrement nécessaire.

ARTICLE 5 – Fourniture des prestations

Les Services comprennent :

- une visite sur site (sauf diagnostic réalisable sans visite lorsqu'il est prévu ainsi par la réglementation),
- les relevés, mesurages et investigations nécessaires à la mission,
- la rédaction et la remise des rapports correspondants.

Sauf urgence expressément demandée par le Client et acceptée par le Prestataire, les rapports sont en principe remis dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter :

- de la date de la visite sur site, ou
- de la réception par le Prestataire de l'ensemble des documents nécessaires à la mission, si cette date est postérieure.

En cas de retard important non dû à un cas de force majeure ou à un manquement du Client (absence lors du rendez-vous, impossibilité d'accéder aux locaux, documents non fournis, etc.), le Client pourra mettre le Prestataire en demeure de fournir la prestation dans un délai supplémentaire raisonnable.



Si les Services ne sont toujours pas fournis à l'issue de ce nouveau délai, le Client pourra, le cas échéant, demander la résolution du contrat et le remboursement des sommes versées pour les Services non exécutés.

Toute réclamation relative à l'exécution des Services doit être adressée au Prestataire par écrit (courrier ou email) dans un délai raisonnable après la remise des rapports, en précisant les motifs et, le cas échéant, les pièces justificatives.

ARTICLE 6 – Droit de rétractation

6.1. Principe

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat à distance (validation en ligne ou signature du devis à distance) pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

6.2. Exécution anticipée des Services et renonciation au droit de rétractation

Le Client peut demander que la prestation soit intégralement exécutée avant l'expiration du délai de 14 jours (par exemple en cas d'urgence liée à une vente ou à une location rapide).

Dans ce cas :

- le Client formule une demande expresse d'exécution anticipée (case à cocher, mention manuscrite ou email valable),
- le Client reconnaît qu'en cas d'exécution complète de la prestation avant la fin du délai de rétractation, il perdra son droit de rétractation pour les Services pleinement exécutés, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation,
- en cas de rétractation alors que la prestation a commencé mais n'est pas terminée, le Client est redevable d'un montant proportionnel au Service déjà fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

6.3. Modalités d'exercice du droit de rétractation

Le droit de rétractation peut être exercé :

- au moyen du formulaire type joint en annexe des présentes CGV, ou
- par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant la volonté de se rétracter (courrier ou email).



La demande doit être adressée au Prestataire aux coordonnées indiquées à l'article 1. En cas d'exercice valable du droit de rétractation, le Prestataire rembourse au Client les sommes versées au plus tard dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception de la notification de rétractation. Le remboursement s'effectue selon le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client, sauf accord contraire.

ARTICLE 7 – Responsabilité du Prestataire – Assurance

Le Prestataire s'engage à réaliser les Services conformément à la réglementation en vigueur applicable aux diagnostics immobiliers et audits énergétiques, selon une obligation de moyens.

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée dans l'exécution de la mission ou de non-respect des obligations contractuelles.

Le Prestataire est titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les conséquences financières de sa responsabilité au titre de l'exécution des Services, conformément aux obligations réglementaires en vigueur. Les coordonnées de l'assureur et le numéro de police sont communiqués au Client sur simple demande et peuvent figurer sur les rapports.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- informations ou documents erronés ou incomplets fournis par le Client,
- impossibilité d'accéder à certains locaux, équipements ou parties d'ouvrage,
- utilisation des rapports en dehors de leur objet (autre transaction, autre usage, autre bien, etc.),
- non-respect par le Client des recommandations figurant dans les rapports.

Le Prestataire n'est pas responsable du non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont utilisés lorsque le Client l'y importe de sa propre initiative ; il appartient au Client de vérifier cette conformité.

ARTICLE 8 – Données personnelles

8.1. Responsable de traitement

Le Prestataire est responsable du traitement des données à caractère personnel



collectées auprès du Client dans le cadre de la passation, de la gestion et de l'exécution des commandes.

8.2. Données collectées

Les principales données collectées sont :

- identité du Client (nom, prénom),
- coordonnées (adresse postale, email, téléphone),
- adresse et caractéristiques du bien,
- informations nécessaires à l'établissement des devis et rapports,
- données de facturation et de paiement (hors données de carte bancaire stockées par le prestataire de paiement sécurisé).

8.3. Finalités et base légale du traitement

Les données sont traitées pour les finalités suivantes :

- gestion des demandes de devis et des commandes,
- exécution des Services et gestion de la relation Client,
- facturation et comptabilité,
- respect des obligations légales (notamment en matière de diagnostics immobiliers),
- gestion d'éventuels litiges et contentieux,
- envoi d'informations liées aux prestations du Prestataire, sous réserve du consentement du Client lorsque celui-ci est requis.

La base légale de ces traitements est :

- l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles (devis, commande),
- le respect d'obligations légales,
- l'intérêt légitime du Prestataire pour la gestion de son activité,
- le consentement du Client pour les opérations de prospection commerciale par email lorsque cela est requis.

8.4. Durée de conservation

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution des Services, augmentée des délais légaux de prescription applicables (notamment en matière de responsabilité civile ou d'archivage comptable).

Les rapports de diagnostics et audits peuvent être conservés pendant la durée de validité réglementaire des documents, augmentée des délais de prescription.

8.5. Destinataires

Les données sont destinées au Prestataire et à ses salariés habilités. Elles peuvent être transmises à des prestataires techniques (hébergeur, prestataire de paiement, sous-



traitants informatiques) pour les stricts besoins de l'exécution des Services, ainsi qu'aux autorités administratives ou judiciaires en cas d'obligation légale.

8.6. Droits du Client

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, le Client dispose des droits suivants sur les données le concernant :

- droit d'accès,
- droit de rectification,
- droit d'effacement (dans les limites des obligations légales de conservation),
- droit à la limitation du traitement,
- droit d'opposition,
- droit à la portabilité,
- droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande au Prestataire par courrier ou par email aux coordonnées indiquées à l'article 1.

Le Prestataire répondra à la demande dans un délai maximal d'un mois à compter de sa réception.

Le Client peut également, à tout moment, retirer son consentement à la réception de communications commerciales, en suivant le lien de désabonnement présent dans les emails ou en contactant le Prestataire.

ARTICLE 9 – Propriété intellectuelle

Les sites internet du Prestataire, ainsi que l'ensemble des textes, logos, graphismes, photographies et contenus éditoriaux ou techniques qu'ils contiennent, sont protégés par le droit d'auteur et, plus généralement, par les règles relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, de ces éléments, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation écrite et préalable du Prestataire, est interdite.

Les rapports de diagnostics et d'audits sont destinés à l'usage personnel du Client dans le cadre de la transaction ou de l'usage pour lequel ils ont été établis. Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou modifiés en dehors de cet usage sans accord du Prestataire, sous réserve des obligations légales ou réglementaires.



ARTICLE 10 – Droit applicable – Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. En cas de traduction dans une autre langue, seul le texte français fera foi en cas de litige.

ARTICLE 11 – Règlement des litiges – Médiation

En cas de difficulté ou de réclamation, le Client est invité à contacter en priorité le Prestataire aux coordonnées indiquées à l'article 1 afin de rechercher une solution amiable.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le Client consommateur a la possibilité de recourir gratuitement au service de médiation suivant :

Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice (CM2C)
49 Rue De PONTHIEU
75008 PARIS
Email : cm2c@cm2c.net Tel : 01 89 47 00 14

À défaut de résolution amiable, tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV sera soumis aux tribunaux français compétents selon les règles de droit commun.

ANNEXE – FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION



Objet : Droit de rétractation - Article L. 221-18 du code de la consommation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de Immomo Diag: 173 RUE SAINT-DENIS 93100 MONTREUIL(contact@immomodiac.com) :

Je / nous(*) vous notifie / notifications(*) par la présente ma / notre(*) rétractation du contrat portant pour la vente du bien / prestation de services(*) ci-dessous :

Commandé le / reçu le(*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

.....

Date :

(*) Rayez la mention inutile